

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 1311**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Peintre en décor du patrimoine

Nouvel intitulé : Peintre en décor du patrimoine

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Ecole d'Avignon	Directeur de l'Ecole d'Avignon

Niveau et/ou domaine d'activité

III (Nomenclature de 1969)

5 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

233v Réalisation de décor d'intérieur, finitions à caractère artistique

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le peintre en décor du patrimoine, en fonction d'un programme donné, imagine, dessine et compose le décor qui va s'intégrer dans un espace architectural ancien. Pour finir, il met au point son modèle, sa technique, sa palette, sa touche et sa facture afin de procéder à la réalisation. Il exerce sur chantier, c'est-à-dire à l'échelle réelle d'un bâtiment. Cet art se retrouve aussi bien à l'extérieur en frise peinte, cadrans solaires, enseignes, qu'à l'intérieur dans les halls d'escaliers et les pièces de représentation.

C'est un métier du bâtiment où la composante esthétique est indissociable du savoir-faire.

Le titulaire de la certification maîtrise les aspects culturels et techniques nécessaires pour intervenir dans le secteur du patrimoine : la pratique du décor, l'usage des techniques et matériaux traditionnels, l'histoire évolutive des décors et des styles. Il est capable de s'inscrire dans un projet, de bâtir sa démarche, de concevoir et de réaliser des décors composés dans le secteur du patrimoine bâti.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le secteur du patrimoine bâti donne à voir un très vaste éventail de décors peints. Secteurs : peinture, décor, patrimoine, architecture, chaux, détrempe traditionnelle.

Emploi accessible : peintre en décor du patrimoine. Les fonctions visées sont les suivantes :

- salarié(e) d'une entreprise de peinture en décor, responsable de chantier ;
- salarié(e) dans le milieu du décor de théâtre ;
- assistant(e) de projet spécialisé dans l'intervention sur le patrimoine ;
- installation en agence (ou à son propre compte) en utilisant les réseaux de la profession.

Codes des fiches ROME les plus proches :

B1101 : Création en arts plastiques

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Quatre composantes structurent la certification : {Contrôle continu (CC), Examen Final (EF) et Chantier Ecole (CE)}

1. Composante de culture historique et technique :

- Histoire des styles et panorama des expressions : EF Test écrit, Test oral et CC
- Matériaux et technologies du décor peint : EF Test écrit et CC
- Préparation des supports : EF Test écrit, CC et CE
- Pathologie, diagnostic, état sanitaire : EF Test écrit et CE
- L'intervention du peintre dans les monuments historiques : EF Test écrit

2. Composante graphique :

- Relevé du décor campagne documentaire in situ : EF Test écrit, Projet de fin d'étude et CC
- Les fondamentaux du dessin : EF Décor composé et Projet de fin d'étude
- Expression à l'aquarelle : EF Projet de fin d'étude
- Panoramique et trompe l'œil architectural : EF Décor composé, Projet de fin d'étude, CC et CE
- Grotesques comparatives, chinoiseries, verdure, drapés : EF Dessin dans décor composé, CC et CE

3. Composante spécifique :

- Imitation des marbres, des bois et des moulures : EF Décor composé, CC et CE
- Facture en raccord de l'existant : EF Décor composé, CC et CE
- Enduits, peintures, stucs et sgraffito à la chaux : EF Décor à la chaux, Test écrit, CC et CE

4. Composante environnement économique :

- Description technique, méthode, mode opératoire, contrôle qualité : EF Test écrit, Projet de fin d'étude et CE
- Législation, sécurité : EF Test écrit
- Statut professionnel (administration, social, fiscal) : EF Test écrit

- Exercer sur patrimoine architectural protégé (services, acteurs, procédures) : EF Test écrit

Validité des composantes acquises : 4 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	- Membres extérieurs à l'organisme et à l'action de formation : 1 institutionnel et métier d'art, 1 employeur, 1 maître d'ouvrage, 1 maître d'oeuvre, 1 enseignant extérieur, 1 membre du réseau européen des métiers - Membres de l'organisme de formation : le directeur et le formateur principal (ne délibèrent pas)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Idem
En contrat de professionnalisation	X	Idem
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2005	X	Le jury est constitué d'au moins 4 personnes (professionnels intervenants dans les métiers du patrimoine et/ou du bâti ancien, décorateurs, peintres en décors, enseignants). Qualité du président du jury et mode de désignation : un vote à la majorité désigne l'un des participants comme président, le ou les représentants de l'Ecole ne pouvant prétendre à la présidence du jury.

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 02 octobre 2006 publié au Journal Officiel du 24 octobre 2006 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 24 octobre 2006, jusqu'au 24 octobre 2011.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 mars 2002 publié au Journal Officiel du 6 avril 2002 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique.

Décret n° 2004-171 du 19 février 2004 modifiant le décret n° 2002-616 du 26 avril 2002 relatif au répertoire national des certifications professionnelles (publié au Journal Officiel du 22 février 2004). La validité du titre est prorogée jusqu'au 31 décembre 2006.

Pour plus d'informations

Statistiques :

81 personnes bénéficiaires du titre depuis sa création, soit une moyenne de 12 par an.

Autres sources d'information :

<http://www.ecole-avignon.com>

Lieu(x) de certification :

Ecole d'Avignon 6, rue Grivolas
84000 Avignon

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Historique de la certification :

Certification suivante : [Peintre en décor du patrimoine](#)